

Contrat de vente « herbe »

Le présent contrat constate l'accord intervenu ce jour, entre les soussignés,

1. Vendeur : M.producteur agricole
demeurant

Acheteur ⁽¹⁾ : M.
demeurant

2. Nature de la marchandise :

herbe destinée à(élevage, centre équestre, etc.)

3. Qualité : saine, loyale et marchande ⁽²⁾, de la récolte

4. Quantité :tonnes

5. Conditionnement :

6. Jour(s) ou époque(s) de livraison :

7. Livraison :

- enlèvement ou stockage en bout de prairie

- reconnaissance du poids : - pesage

- autres (à préciser).....

8. Prix :euros la tonne, hors taxes

9. Paiement : comptant à réception des documents ⁽³⁾

Marchandises vendues avec réserve de propriété jusqu'au paiement complet du prix : la vente est résolue de plein droit en cas de non règlement à l'échéance et les marchandises restituées sans délai.

10. Conditions générales :

En apposant leur signature, le vendeur et l'acheteur s'engagent à respecter mutuellement les termes du contrat mentionnés ci-dessus.

Fait en deux exemplaires, à, le.....

Le Vendeur

L'Acheteur

(1) préciser la qualité éventuellement (producteur agricole, négociant, utilisateur, etc.)

(2) si l'herbe présente des défauts, le préciser

(3) facture, document de transport, etc.